



- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

L'Echo du Marais

N° 137 - Printemps 2021 - Périodique trimestriel



EDITORIAL	3
APPEL A SOUTIEN DU COLLECTIF « STOP AUX DERIVES DE LA CHASSE »	3
VIE DE LA CEBE	5
2020 : ANNEE PANDEMIQUE... ANNEE CATASTROPHIQUE !.....	5
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	7
LE COVID, L'URGENCE CLIMATIQUE ET LES ARBRES... ..	7
LES LEÇONS DU CONFINEMENT : REPENSER LA VILLE DE DEMAIN A L'AUNE DE LA PANDEMIE.....	8
LA BOTANIQUE DES RUES (28) : LE POLYCARPON A QUATRE FEUILLES (POLYCARPON TETRAPHYLLUM) EN VOIE DE NATURALISATION.....	9
NOS SITES	13
BAGUAGE SCIENTIFIQUE A L'OMBRE DU MOULIN	13
MOERASKE ET HOF TER MUSSCHEN, GAGNANTS OU PERDANTS DU CONFINEMENT ?.....	16
OBSERVATIONS	18
L'EFFRAIE DES CLOCHERS.....	18
PRODUITS & PUBLICATIONS	21
PUBLICATIONS	21
AGENDA	22
VISITES – ANIMATIONS – GESTIONS	22
COTISATIONS ET DONS	23
DATES.....	24



CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Hof ter Musschen - Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Scolaires, écoles secondaires

Hof ter Musschen - Moeraske

Initiation à la nature (€1/enfant)

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

am.paelinck@gmail.com

Jean Randoux

0470 / 929 833

iohanjean@skynet.be

Scolaires, maternelles/primaires

Potager du Houtweg – Moeraske

Initiation à la nature (€1/enfant)

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

am.paelinck@gmail.com

Marianne Delcroix

02 / 216 85 43

ou 0486 / 565 724

delcroixmarianne@hotmail.com

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max.).



Activités - Gestions



Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Durant

0479 / 904 879

michel.mejg.durant@belgacom.net

Antenne CEBE-WSL

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

pat.vandenborre@skynet.be

Potager biologique

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

Alain Doornaert

02 / 256 05 39

fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL (f.f.)

Michèle Rooseleir

0486 / 261 423

info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Monsieur le Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils lui ont attribués en 2020.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





Editorial

Appel à soutien du collectif « Stop aux Dérives de la Chasse »

La chasse, pratique d'un autre temps, ne peut plus se justifier à l'heure actuelle. Interdite en Région bruxelloise, celle-ci sévit toujours dans les autres Régions du pays. Le collectif Stop Dérives Chasse œuvre à modifier la législation wallonne en la matière.

Vous trouverez, ci-dessous, un courrier relatif à cette problématique ainsi qu'un appel aux dons que les associations membres du collectif ont décidé de communiquer à leurs membres.



Chers membres,

Comme vous le savez sans doute, la CEBE - à l'instar de Natagora, le WWF, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, Ardenne et Gaume, Gaïa, les Cercles des Naturalistes de Belgique, les Naturalistes de la Haute-Lesse, ... -, a rejoint en 2020 le collectif *Stop Dérives Chasse* qui regroupe à ce jour plus de 70 associations partenaires !

Notre collectif souhaite obtenir du gouvernement wallon une révision en profondeur de la loi sur la chasse. **En effet, cette loi, qui date de 1882, bien que revue à maintes reprises, ne répond plus aux exigences sociétales actuelles.**

Trois axes d'analyse des dérives de la chasse ont été identifiés :

- l'effondrement de la biodiversité :

Les effectifs de grand gibier – cervidés et suidés - doivent être régulés plutôt que d'être **artificiellement gonflés** par une gestion cynégétique inadaptée.

La surdensité des ongulés du fait du nourrissage a pour conséquence des dégâts à la biodiversité (faune et flore), aux forêts, aux cultures, aux parcs et aux jardins.

40% DE LA SURFACE DES FORÊTS sont dégradés à cause de la chasse.



Le nourrissage excessif des sangliers explique que leur population explose et que les effectifs dégradent forêts et cultures



Des faisans sont élevés et lâchés dans la nature aux seules fins de servir de proies (faciles) aux chasseurs

- l'emprise de la chasse sur le patrimoine naturel et paysager commun :

Le monde de la chasse n'hésite pas à **monopoliser et à entraver l'accès aux forêts et à la faune sauvage** à son seul profit. Les symboles liés à la chasse sont omniprésents tandis que les autres usagers de la forêt s'efforcent de la respecter.

150 JOURS : c'est la moyenne annuelle de fermeture des accès forestiers au profit des chasseurs.



L'accès à la forêt devient le monopole des chasseurs

- le manque d'éthique de la chasse :

La gestion cynégétique ne tient pas compte de la **souffrance animale** et artificialise la faune pour accroître le plaisir de chasser et de tuer.

La battue à cor et à cri, le lâcher de petit gibier d'élevage, la chasse à l'arc, ..., sont des pratiques qui doivent être abolies.

Il faut 6 BALLEES en moyenne dans une battue à cor et à cri pour tuer un animal.

Vous trouverez des informations détaillées sur notre site : www.stopderiveschasse.be

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à **signer la pétition** et à la partager autour de vous.

Stop Dérives Chasse engage !

Face à l'absence de réaction du monde politique à notre combat, le collectif a décidé d'engager **un(e) chargé(e) de mission** pour renforcer l'équipe de travail ! Cette personne travaillera à 100% sur les actions à mener, la coordination des 70 associations du collectif, juridique et administrative, le traitement des données, la communication ainsi que les relations presse et politiques.

Pour financer cet engagement, nous avons besoin de vous ! Sans votre participation, nous n'y parviendrons pas...

Un emploi à temps plein représente environ 35.000 €/an. Nous faisons appel à votre générosité pour nous aider à rassembler cette somme. Cette aide supplémentaire nous permettra de frapper plus fort et d'aller plus loin dans le combat qui vise à adapter la loi qui encadre la chasse aux exigences environnementales, socio-récréatives et liées au bien-être animal.

Le compte bancaire suivant, hébergé par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, est exclusivement dédié aux **dons Stop Dérives Chasse** :

Nom : Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

IBAN : BE62 0354 7514 6861

Communication : Don engagement - Stop Dérives Chasse

Nous comptons sur vous, le moindre geste nous permettra de faire un bond de géant dans ce combat long et compliqué face au monde de la chasse ! Et de renforcer notre équipe !

Bien cordialement,

La CEBE

Crédit photographique : collectif « Stop aux dérives de la Chasse ».



Vie de la CEBE

2020 : année pandémique... année catastrophique !

Par Michel Moreels

Sans revenir sur les conséquences tragiques de cette pandémie, que ce soit au niveau sanitaire, social ou économique, force est de constater qu'elle a aussi directement et conséquemment impacté la CEBE.

Certes, au point de vue santé, les membres du noyau dur de la CEBE s'en sont – du moins jusqu'à cette heure où j'écris ces lignes⁽¹⁾ - personnellement plutôt bien sortis, même si certains ont été touchés, et parfois très durement, dans leur entourage proche. A ce niveau-là, reconnaissons-le, 2016 fut bien pire pour nous lorsque la Camarde faucha successivement en quelques mois : Raymond Beys, Daniel « Stihl » Boone et Giancarlo Carlet. Mais ceci dit, 2020 : quel désastre !

Les visites guidées mensuelles ont rapidement été suspendues durant le premier confinement avant de reprendre sur un mode mineur et assez différent, puis de repasser « à la trappe » à partir de novembre. Pour pouvoir guider, il a fallu s'adapter. Adieu les explications, loupe à la main, sur les caractéristiques du pistil d'une fleur, la disposition des feuilles d'un brin de mousse, ou la forme des élytres d'un hémiptère.

Plus question d'être à six sur 2 m² ! Maintenant, il faut tout montrer de loin et de préférence, des éléments de taille ! Tant pis pour les « petites choses », trop souvent inconnues, qui nous entourent et dont l'observation constitue un des attraits majeurs de nos sorties !

Guider avec un masque n'est pas non plus une sinécure ! Nous sommes convaincus du bien-fondé du port du masque par chacun et du respect de la distanciation sociale. Mais c'est peu pratique et pas très agréable. La participation aux visites s'en est d'ailleurs fortement ressentie.

Et il en a été de même pour **les visites spéciales**, organisées à la demande : il n'y en eut que très peu dans la période entre les confinements.

Les journées de gestion – l'une des caractéristiques de notre association, - puisque, rappelons-le, nous sommes incontestablement l'association bruxelloise qui en organise le plus annuellement -, ont été annulées dès la mi-mars. Certaines interventions, limitées à quelques personnes, ont été imaginées, afin d'assurer un minimum de suivi des sites⁽²⁾. Celles-ci se sont déroulées avec un maximum de mesures de sécurité et généralement pas plus d'une demi-journée, histoire d'éviter le repas, moment estimé potentiellement à risques étant donné qu'on y note habituellement une baisse de vigilance des participants. Et ceci est bien dommage, car la gestion, et surtout sa pause repas, sont généralement des moments de franche camaraderie où chacun discute et blague.



Découverte de l'Hof ter Musschen par Ecolo en août 2020, l'une des rares visites « spéciales » de l'année
Ingrid Goossens - Copyright © 2021 CEBE-MOB



Pause de midi lors la gestion de mai 2017 à l'Hof ter Musschen
Geneviève Vermoelen - Copyright © 2021 CEBE-MOB

En cette année, ceux qui ont travaillé ont certainement effectué un boulot utile... mais pas du tout dans le climat habituel de nos interventions ! Et en 2020, vu les circonstances, pas une seule journée de **team building** prestée par des sociétés au bénéfice de la Nature, alors que ces dernières années, cette activité allait croissant et nous aidait grandement à boucler nos plans de gestion !

Parmi **les collaborations extérieures**, Solidarité décida d'effectuer les prestations prévues, alors que les jeunes de Natuurpunt ne bouclèrent qu'un demi-programme.

Au Jardin du Moulin, ce fut le calme plat. Hormis deux interventions d'un tout petit groupe au printemps afin d'effectuer quelques travaux indispensables, il n'y eut ni gestion, ni visite guidée. Quasi mêmes situation et constat pour **le Potager du Houtweg**, à deux exceptions près pourtant : deux colons qui en occupent l'espace ont « bichonné » les lieux toute la saison. Enfin, l'une ou l'autre activité destinée aux enfants – encore une initiative qui a le vent en poupe – fut assurée exceptionnellement, mais on est loin de tout ce qui était prévu.



1. Taille de la vigne au Jardin du Moulin, à Evere, en janvier 2020 ; c'était juste avant le Covid et ses aléas /
2. Journée du Patrimoine 2020 à l'Hof ter Musschen : un beau succès malgré le confinement
Josette Lefort (Photo 1.) & Geneviève Vermoelen (Photo 2.) - Copyright © 2021 CEBE-MOB

Rayon **participation aux manifestations communales et aux actions de sensibilisation** organisées par le monde associatif ... il n'y eut rien ... tout ayant été annulé par les organisateurs. Pas d'« Evere Food », pas de participation à « La semaine de l'eau », pas d'« Evere en Fête », pas de Seule éclaircie dans cette grisaille : les « Journées du Patrimoine » où, en collaboration avec la commune de Woluwe-Saint-Lambert, nous avons accueilli pas mal de monde dans une animation axée autour des « couleurs » à l'Hof ter Musschen.

Plus de Conseil d'administration de l'association en présentiel non plus ! On est passé à la vidéoconférence. C'est moderne, cela fonctionne, mais ce n'est pas la même chose ! En paraphrasant Georges Brassens, je dirais que *le progrès est salutaire* mais que ce faisant, *le vieux presbytère* [et pas que lui !] *a perdu de son charme*⁽³⁾.

Et puis ... ! Force est de constater que **2021** a aussi démarré sur un mode mineur. Il n'y a pas eu de voyage en car en Zélande, cette année. Les visites guidées traditionnelles et les gestions tournent au ralenti jusqu'en... ?

Aujourd'hui, on ne peut qu'espérer que les choses s'améliorent pour que notre prochain bilan annuel soit moins noir et sinistre que celui-ci. On peut, néanmoins, craindre qu'il faille faire preuve de patience pendant quelques mois encore, avant de pouvoir expédier toute cette morosité aux orties et de reprendre avec une énergie, décuplée par le manque et les privations, nos activités habituelles. **Mais mazette, que c'est long !**

(1) Mi-janvier 2021.

(2) Il faut être conscient qu'une non-intervention totale d'une année sur les sites a des conséquences indéniables, irrécupérables en l'espace de quelques mois, sur la biodiversité que nous désirons y favoriser.

(3) Georges Brassens : Le progrès.

Auriez-vous une adresse courriel à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses courriel de nos abonnés. Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites,
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

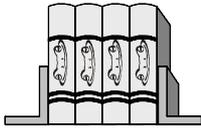
Si vous souhaitez nous communiquer, modifier ou supprimer vos coordonnées courriel et autres, merci de nous écrire (à l'adresse cosyandre@yahoo.fr). Nous garantissons leur usage dans le cadre strict et unique de la CEBE, nous conformant ainsi à la loi sur la protection des données à caractère personnel.

Vous déménagez ? N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse.

De cette manière, nous pourrions continuer à vous faire parvenir votre bulletin !

Pour nous contacter, rien de plus facile : un simple courriel suffit (à cosyandre@yahoo.fr ou à info@cebe.be) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué. Nous garantissons le respect de votre vie privée ; vos coordonnées ne seront utilisées que dans le cadre de notre association.





Articles – Mini-dossiers

Le COVID, l'urgence climatique et les arbres...

Par Michel Moreels



*Les arbres face à la ville (Woluwe-Saint-Lambert depuis l'Hof ter Musschen - octobre 2013)
Geneviève Vermoelen – Copyright © 2021 CEBE- MOB*

Lorsque le garage brûle dans la maison, il est normal qu'on délaïsse la restauration de la toiture pour combattre l'incendie. Mais l'urgence passée, il serait sot de se borner à réparer la sonnette d'entrée !

Cette image pour faire passer ce message : aujourd'hui, il serait inadmissible de ne pas concentrer tous ses efforts pour vaincre la pandémie, danger réel et immédiat pour le genre humain. Mais une fois celle-ci hors-jeu, il y aurait lieu de s'occuper avant tout du dérèglement climatique. Avant l'économique, avant le social, avant le culturel ! Contre le premier, il n'existe aucun vaccin, seulement des remèdes ! Et ceux-ci perdent généralement toute efficacité si l'on tarde trop !

L'arbre en ville est un moyen de lutte efficace contre le réchauffement climatique

Ce thème a déjà été abordé dans certains de nos bulletins précédents⁽¹⁾. Nous souhaitons juste apporter quelques compléments d'information à ce propos et présenter ici un petit état de la question pour nous aider à mener ensemble une réflexion sur le sujet.

Point de départ : **préservé les arbres existants et en planter de nouveaux est une mesure qui apparaît comme nécessaire et urgente**. La CEBE soutient pleinement cette idée en général, et pour Bruxelles en particulier.

Et pourtant, la CEBE, comme Bruxelles Environnement, comme les services verts des communes, avons abattu de nombreux arbres au bénéfice de la biodiversité ! Un des nœuds du problème réside ici : les principes de gestion appliqués un peu partout en Belgique et qui visent essentiellement à favoriser les milieux ouverts - ce qui est le credo de quasi TOUS les gestionnaires de sites naturels mais aussi, tout simplement, d'espaces verts -, entrent en opposition avec les principes de lutte contre le réchauffement climatique selon lesquels la conservation des arbres de haute futaie et l'accroissement de leur nombre par plantation est primordial.

Alors, que faire ?

Dans les sites naturels, il est impensable de supprimer les espaces ouverts qui, - rappelons-le -, abritent une flore et une faune différentes de celles des lieux boisés. On pourrait néanmoins, comme proposé dans nos articles précédents⁽²⁾, décider :

- de ne plus y accroître les zones ouvertes, en préservant les espaces arborés et en supprimant les ligneux poussant en dehors de ceux-ci. Essayer de figer, en quelque sorte, les sites tels qu'ils sont aujourd'hui dans leur configuration « milieux ouverts/milieux fermés ».
- de favoriser le caractère boisé des lieux publics et parcs, tout en y gardant un ratio entre les parties ouvertes et fermées.

En cette période où, un peu partout, on cherche à lutter contre le réchauffement climatique en plantant des arbres en ville ... il paraît pour le moins saugrenu, à Bruxelles, d'en abattre un grand nombre pour des projets quels qu'ils soient.

La CEBE est, dès lors, demanderesse d'un moratoire immédiat sur tout abattage d'arbres en Région bruxelloise. Nous souhaitons aussi qu'une réflexion de fond relative à cette problématique, associant les décideurs, les administrations et le monde associatif, soit rapidement lancée.

Et tant que nous y sommes, écartons d'emblée deux fausses bonnes idées :

- Il ne peut, au nom du combat contre le dérèglement climatique, être question de boiser à cet effet les zones ouvertes des sites semi-naturels ;
- Nous sommes favorables aux projets de « forêts urbaines »⁽³⁾, mais il ne faut pas que celles-ci masquent la réalité. En planter ne dispense pas les autorités qui les ont pensées de préserver les zones vertes, les zones non bâties, les sites naturels existants. Créer 100 m² de bois n'est pas une monnaie d'échange pour pouvoir minéraliser à tous crins !

(1) Voir les n° 132 et 133 de L'Echo du Marais. Ces articles sont disponibles sur notre site via nos bulletins en ligne.

(2) L'Echo du Marais n°133.

(3) Celles-ci seraient des plantations denses de ligneux sur de petites superficies au niveau d'une commune.

Les leçons du confinement : repenser la ville de demain à l'aune de la pandémie

Par Michel Moreels

L'*Homo urbanus* a besoin de zones non bâties : ce constat est l'une des évidences que les périodes de confinement liées à la COVID ont incontestablement mises en avant. Selon les circonstances, cet homme a pris sa voiture, dévorant les kilomètres, pour aller déambuler à la mer, dans les bois, à la campagne ; mais il est aussi simplement sorti en ville, près de chez lui, dans des parcs ou des sites naturels. Cet amoureux du béton, cet inconditionnel des artères asphaltées, a redécouvert tant le besoin que le plaisir de s'oxygéner, de marcher en levant les yeux au ciel. Adieu la rue Neuve et ses vitrines débordant sur l'artère ; bonjour ces espaces, si souvent dédaignés jusqu'alors, où s'élèvent des arbres, où le sol n'est pas minéralisé !

Cela fait longtemps que nous le clamons : **la Nature est nécessaire à la ville !** Il faut y préserver des espaces non construits ! Les villes trop densément bâties sont tout simplement invivables !

Cette leçon, legs positif d'une période bien sombre, ne devra pas être oubliée lorsque les choses iront mieux demain, lorsque la pandémie cessera enfin de tant impacter nos existences.



... Et si le Martin n'était bientôt plus qu'un graffiti sur les murs de Bruxelles

1. Martin-pêcheur au Struykbeek (Woluwe-St-Lambert - novembre 2020) / 2. Graffiti au Mont des Arts (Bruxelles - novembre 2018)
Pierre Deneve (Photo 1.) & Jean-Philippe Coppée (Photo 2.) – Copyright © 2021 CEBE- MOB

Ces dernières années, les décideurs bruxellois se sont prononcés pour une augmentation significative de la population dans la métropole, désirant densifier l'habitat, via des PAD « liberticides »⁽¹⁾ et ne parlant que de nouvelles constructions afin d'accueillir 200.000 nouveaux habitants à l'horizon 2030 ! La crise du COVID remet fondamentalement ce choix en question. Nos concitoyens ont voté « avec les pieds » ! Ils ont un impérieux besoin d'espaces non bâtis pour se promener, pour décompresser, pour se retrouver. Et Bruxelles étant spatialement limité, tout n'y est plus possible.

Il est temps de repenser le Bruxelles de demain. Au lieu de le densifier, de construire toute zone encore vierge, il faudrait plutôt l'aérer, le fluidifier. Le rendre vivable en y multipliant des espaces non construits qui incitent à la balade.

La crise du COVID ne devrait pas être retenue comme une parenthèse dans un *continuum*, comme un moment où la course de la vie s'est arrêtée ... avant de reprendre inexorablement son train-train.

Non ! Osons tirer les leçons de cette crise : il faudra se réapproprier la ville en la voulant moins dense, moins urbanisée. Une ville dans laquelle le non bâti est un attrait et non un manque, en quelque sorte !

(1) Les PAD (Plans d'aménagement directeurs) sont des outils de planification mis à disposition de la Région bruxelloise qui supplantent tous les autres plans d'aménagement. Les citoyens n'ont quasi aucun pouvoir de contester ces projets qu'on leur impose.

La Botanique des rues (28) : Le Polycarpon à quatre feuilles (*Polycarpon tetraphyllum*) en voie de naturalisation

Par Anne-Marie Paelinck

Sa présence dans la Région de Bruxelles-Capitale

Originaire d'Europe méridionale, le Polycarpon à quatre feuilles est en pleine **expansion** en Région de Bruxelles-Capitale, en particulier à Schaerbeek. Considéré comme très rare, même absent à ce jour par ALLEMEERSCH, il est néanmoins en voie de **naturalisation**. Une espèce naturalisée est une plante d'une région étrangère au territoire étudié se comportant comme une espèce indigène.

Il est présent à Koekelberg depuis le début des années 1990 (*Atlas van de Flora*) et à Auderghem depuis environ 1999 où il semble naturalisé depuis plusieurs années (LAWALREE) (*Adoxa*, **35/36** : 9). Depuis lors, à Bruxelles, il a seulement été observé deux fois jusqu'en 2006 (VERLOOVE). Mais en 2015, Jean-François OLIVIER note que la plante semble en expansion à Schaerbeek, notamment aux environs de l'église Saint-Servais, et dans les communes voisines (*Adoxa*, **85** : 44). En 2016, ce dernier et le Groupe Flore bruxelloise de l'AEF (Association pour l'étude de la floristique) la découvrent à Haren (*Adoxa*, **16** : 42).

Quant à nous, en 2018, pendant l'été et l'automne, nous avons observé à Schaerbeek de nombreux Polycarpions à quatre feuilles en allant faire nos courses à un magasin d'alimentation, un ProxyDelhaize, av. Emile Verhaeren. C'est une nouvelle et riche station de cette rare Caryophyllacée ! Là, les Polycarpions à quatre feuilles poussent dans les interstices des dalles du trottoir, le long de la bordure de pierre de taille et le long des murs des maisons. Curieusement, la station commence au magasin, descend l'av. E. Verhaeren jusqu'à l'av. Sleecks, qu'elle remonte vers l'av. Huart-Hamoir. La présence de cette plante serait-elle due aux déchargements de casiers d'alimentation d'origine méditerranéenne (PAELINCK, *Adoxa*, **99/100** : 74-75) ?



Polycarpon tetraphyllum inséré dans les fissures du trottoir



Polycarpon tetraphyllum – Aspect général

En 2020, cette station de l'av. E. Verhaeren se maintient malgré des travaux d'égouttage. En outre, nous découvrons dans une avenue proche, av. A. Giraud, de nombreux Polycarpions à quatre feuilles. Il est à Echo du Marais – N° 137 - Printemps 2021

présent dans le bas de l'av. Anatole France. Nous observons même un pied de cette petite plante rue Walkiers !

Avec le Plantain à larges feuilles et la Renouée des oiseaux entre autres, le Polycarpon à quatre feuilles colonise un milieu de vie rude, les interstices de pavés où le piétinement est habituel. Mais le long des murs où la pression des pas est moindre, la plante se porte mieux et s'étend largement. **Espèce mésoxérophile et nitrocline** d'endroits pierreux ou sablonneux, elle trouve entre ces pavés des conditions de vie adéquates. Elle est dite mésoxérophile (gr. *mesos*, médian, milieu ; *xeros*, sec et *phylos*, ami) car elle est capable de vivre dans des conditions de sécheresse moyenne. Elle est aussi nitrocline puisqu'elle préfère les milieux légèrement riches en nitrates, composés azotés assimilables, provenant des déchets de la gent humaine ou animale.

Son nom : Polycarpon tetraphyllum (L.), Polycarpon à quatre feuilles

Son nom de genre, *Polycarpon*, vient du grec *polys*, beaucoup et *carpos*, fruit : fruits nombreux. Quant au nom d'espèce *tetraphyllum*, il vient du grec *tetras*, ensemble de quatre choses, et *phyllon*, feuille : quatre feuilles. En néerlandais : *kransmuur* (*krans*, couronne et *muur*, mur, cloison, nom de genre donné à plusieurs stellaires). Les feuilles s'échelonnent en faux-verticilles telles de petites couronnes.

Sa famille

Le Polycarpon à quatre feuilles appartient à la famille des **Caryophyllacées (Caryophyllaceae)**, qui sont des **Eudicotylédones moyennes**. Selon la classification phylogénétique moléculaire, les Eudicotylédones sont des angiospermes* qui ont deux cotylédons* et un pollen à trois ouvertures (ou plus).

Sa description

Haut de 5-20 cm, le Polycarpon à quatre feuilles est glabre, vert ou glaucescent (vert bleu).

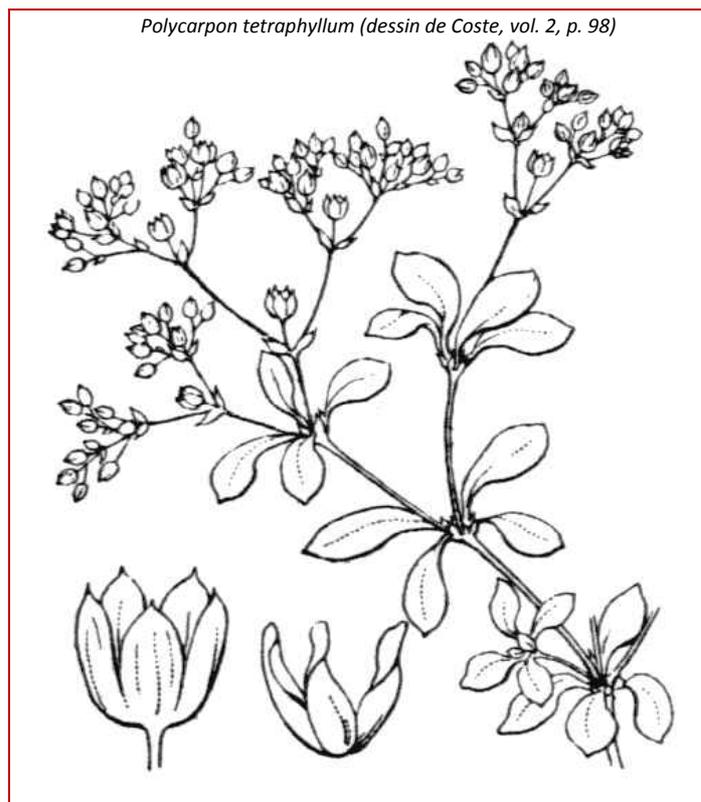
Sa **racine** principale est développée (BONNIER). La **tige**, dressée à couchée, souvent rougeâtre, est ramifiée.



Tige ramifiée, racine développée

Les **feuilles** sont généralement oblongues à obovales, de 4-12 mm de long. Oblongues, les feuilles sont plus longues que larges, à côtés plus ou moins parallèles. Obovales, elles ont la forme d'un ovale dont la plus grande largeur se trouve au sommet. Elles sont courtement mucronulées au sommet, affichant une pointe, un mucron très, très court, à leur sommet. Les feuilles moyennes, courtement pétiolées, paraissent verticillées par quatre (2 + 2) par le développement de feuilles axillaires (JAUZEIN) ; aussi sont-elles dites pseudo-verticillées. Dans un verticille (lat. *verticillus*, verticille), les feuilles s'insèrent sur un axe à un même niveau. D'autres feuilles sont opposées. Les stipules, petits appendices à l'insertion de la feuille sur la tige, sont scarieuses argentées, ovales-acuminées (LAWALREE, 1964).

Les **fleurs** sont nombreuses, petites (1,5-2,5 mm), en cymes denses ou lâches. Une cyme (voir illustration, page suivante) est une inflorescence* dans laquelle la croissance de l'axe principal est rapidement arrêtée, souvent par la formation d'une fleur terminale. Des ramifications latérales à croissance également limitée se développent en dépassant l'extrémité de l'axe principal. Les pétales sont blancs et émarginés. Ils sont plus petits que les sépales* qui les couvrent. Ceux-ci sont ovales ou mucronés. En effet, à leur sommet, nous distinguons une courte pointe raide, un mucron. Les bractées* sont blanc argenté. A l'intérieur de la fleur, nous



découvrons trois étamines*, organes reproducteurs mâles de la fleur, et trois stigmates* portés par des styles courts, éléments du gynécée* de la fleur.

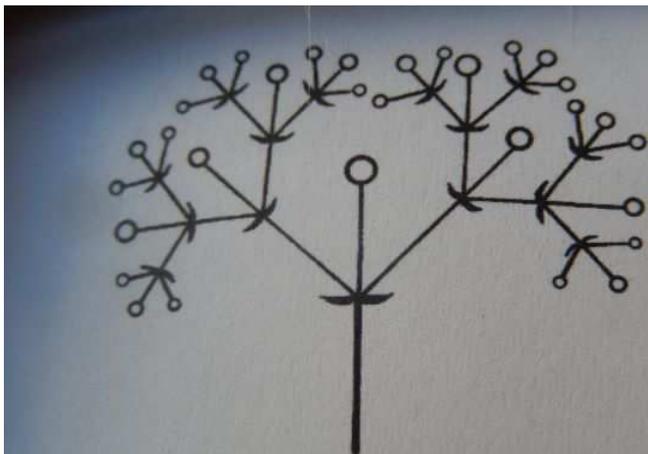


Schéma d'une cyme



Nombreuses fleurs aux sépales mucronés

Le **fruit** est sec et déhiscent*, provenant de plusieurs carpelles* soudés. Vous l'avez reconnue : c'est une capsule. Elle est globuleuse et contient de nombreuses graines. Elle s'ouvre jusqu'à la base en trois valves torsadées. Les graines sont brun rouge, ornées de fins tubercules.

Passant, si au cours de ta promenade, obligée ou ludique, tu rencontres cette plante, laisse-toi séduire par son feuillage vert ou bleuâtre, ses très nombreuses fleurs blanc argenté en capuchon pointu, et garde en mémoire son image et son nom !

Sa floraison

Elle fleurit de mai à août.

Son cycle vital

C'est une plante annuelle, dite aussi « **thérophyte** » (du grec *theron*, saison, et *phuton*, plante), plante de la belle saison.

Ethologie ou science des comportements des espèces végétales

Les fleurs sont **cléistogames** (LAWALREE, 1964). Le terme *cléistogame* vient du grec : *kleistos*, fermé, et *gamos*, mariage. Il caractérise une fleur qui ne peut se soustraire à l'autofécondation. Son bouton floral ne s'ouvre pas à l'époque de la fécondation. Dès lors ses pièces femelles, le gynécée de la fleur, ne peuvent recevoir le pollen que des étamines de la fleur elle-même, organes mâles de la fleur.

Son aire de répartition

Le Polycarpon à quatre feuilles est une espèce méditerranéo-atlantique, en extension à l'échelle mondiale. Il est devenu subcosmopolite (JAUZEIN & NAWROT, 2011). En Belgique, il est observé pour la première fois en 1844 à Theux. Entre 1894 et 1949, il accompagne l'industrie lainière dans la vallée de la Vesdre. En 1994, il est vu à Gand (Brugse Poort), depuis 2006 à Bruges et en 2007, dans le port d'Anvers (VERLOOVE, 2014). En 2019, il est apparu à Liège. En Région bruxelloise, il est de plus en plus présent, comme nous venons de le voir.

Le Polycarpon à quatre feuilles est caractéristique des communautés annuelles, subnitrophiles*, mésophiles* à mésohygrophiles* d'endroits pierreux, souvent des interstices des pavés de nos trottoirs, riches en bryophytes pionnières et en plantes vasculaires caractéristiques de ce milieu, comme la Bourse à pasteur commune, le Pâturin annuel, le Passerage rudéral, le Plantain à larges feuilles, la Matricaire discoïde, la Renouée des oiseaux, le pissenlit...(LEURQUIN).

Vocabulaire

Angiospermes (n. f. pl.) : (du grec *aggeion*, capsule, et *sperma*, semence), ce sont des plantes caractérisées par la possession d'un ovaire contenant un ou des ovules. Cet ovaire deviendra, après la fécondation des ovules, un fruit renfermant une ou des graines.

Bractée (une) : petite feuille ou écaille située notamment à la base d'un pédicelle floral, d'une inflorescence.

Carpelle (un) : (du grec *carpos*, fruit) chacun des éléments de base du gynécée, appelé aussi pistil. Chaque carpelle est composé d'un ovaire, d'un style et d'un stigmate. Notons que les carpelles peuvent se souder. Il peut en résulter un ovaire, un style et même un stigmate uniques.

Cotylédon (un) : première feuille ou premières feuilles de la plante, déjà présentes dans la graine ; leur forme est souvent différente de celles des feuilles normales.

Déhiscent adj. : (du lat. *dehiscere*, s'entrouvrir) se dit d'un organe initialement clos qui s'ouvre à maturité.

Étamine (une) : (du latin *stamina*, étamine), organe mâle de la fleur dans lequel se forment les grains de pollen.

Gynécée (un) : (du grec *gunaikion*, de *gunê*, femme), ensemble des carpelles qui sont les organes femelles d'une fleur.

Inflorescence (une) : (du lat. *inflorescere*), ensemble de fleurs groupées sur un même axe.

Mésophile : adj. (du grec *meso*, moyen, et *philos*, ami), se dit d'une plante ou d'une communauté végétale croissant de préférence sur un substrat ni trop sec, ni trop humide..

Mésohygrophile : adj. (du grec *meso*, moyen, *hygros*, humide, *philos*, ami), se dit d'une plante croissant dans un milieu moyennement humide.

Mésoxérophile : adj. (du grec *xeros*, sec, et *philos*, ami), se dit d'une espèce poussant de préférence dans un milieu moyennement sec.

Nitrophile : (du grec *nitron*, nitre, et *philos*, ami), se dit d'une espèce poussant de préférence sur un sol riche en composés azotés.

Sépale (le) : (du grec *skepé*, couverture, et *petalon*, pétale), chacune des pièces normalement vertes entourant les pétales.

Stigmate (le) : (du latin *stigma*, marque), extrémité du carpelle ou pistil dont la surface plus ou moins papilleuse retient le pollen.

Sub- : préfixe signifiant presque.

Subnitrophile : presque nitrophile.

Xérophile : (du grec *xeros*, sec, et *philos*, ami), se dit d'une espèce poussant de préférence dans un milieu sec.

Bibliographie

- *Alienplantsbelgium.be/content/polycarpon-tetraphyllum*. 24 février 2014.
- ALLEMEERSCH, L. En ligne : <http://www.floraofbrussels.be/indexfr.php>
- *Atlas de la Flore de la Région de Bruxelles-Capitale*, 1994, éd. mise à jour IBGE.
- *Atlas van de Flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest*, 2006, éd. Instituut voor Natuur en Bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België, Meise.
- BONNIER, G., s.d. - *Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique*, éd. Neuchatel-Paris-Bruxelles.
- BOULARD, B., 1988. - *Dictionnaire de Botanique*, éd. Marketing.
- COSTE, H. - *Flore de la France*, vol. 2, p. 98.
- HOSTE, I., VERLOOVE, F., NAGELS, C., ANDRIESSEN, L. & LAMBINON, J., 2009. - *De adventievenflora van in België ingevoerde mediterrane containerplanten*. Dumortier 97 : 1-16 blz.
- JAUZEIN, Ph. & NAWROT, O., 2011. - *Flore d'Île-de-France*, éd. Quae.
- LAMBINON, J. & VERLOOVE, F., 2012. - *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines [...]*, 6^e éd. Jardin botanique de Meise.
- LAWALREE, A., 1964. - *Spermatophytes*, éd. Ministère de l'agriculture - Jardin botanique de l'Etat, Bruxelles, vol. 1, fasc. 3, pp. 366-367.
- LAWALREE, A., 2000. - *Une station de Polycarpon tetraphyllum L. à Bruxelles*. Adoxa, 26/27 : 1.
- LEURQUIN, J., 2012. - *Etude des Caryophyllacées de Belgique et des régions voisines*, p.84.
- OLIVIER, J.-F., août 2015. - *Observations floristiques 2010-2015 en Région de Bruxelles-Capitale*. Adoxa, 85, pp. 42-44.
- PAELINCK, A.-M., mai 2019. - *Notules. Polycarpon tetraphyllum*. Adoxa, 99/100, pp. 74-75.
- VERLOOVE, F., 2014. - (*Polycarpon tetraphyllum*). In: *Manual of the Alien Plants of Belgium*. Botanic Garden of Meise, Belgium. En ligne : <http://alienplantsbelgium.be/content/polycarpon-tetraphyllum>



Nos sites

Baguage scientifique à l'ombre du moulin

Par Didier Pansaers

Malgré une année passée sous l'influence COVID et son lot de contraintes diverses et variées, l'activité de baguage scientifique d'oiseaux a pu se dérouler entre deux confinements plus ou moins normalement. Comme de coutume, celle-ci a commencé en mai par la visite des nichoirs. Fin juillet, les captures matinales au filet japonais se sont succédées, principalement les week-ends, jusqu'au 31 octobre. Au total, 1299 oiseaux ont été bagués sur le site et 79, bagués précédemment, ont été repris et contrôlés.

Tableau récapitulatif de la saison de baguage 2020 à l'Hof ter Musschen. Caractéristiques : filet 215 m, 13 sessions

Espèces	Bagues VOL	Contrôles	Bagues NID	Exotiques	TOT captures
1. Accenteur mouchet	16	6	-	-	22
2. Fauvette à tête noire	591	7	-	-	598
3. Fauvette grisette	10	-	-	-	10
4. Fauvette des jardins	25	-	-	-	25
5. Gobemouche noir	1	-	-	-	1
6. Grimpereau des jardins	3	-	-	-	3
7. Grive musicienne	8	-	-	-	8
8. Locustelle tachetée	2	-	-	-	2
9. Martin-pêcheur	2	3	-	-	5
10. Merle noir	5	-	-	-	5
11. Mésange bleue	23	10	31	-	64
12. Mésange charbonnière	25	8	47	-	80
13. Mésange nonnette	1	-	-	-	1
14. Perruche ondulée	-	-	-	1	1
15. Phragmite des joncs	11	-	-	-	11
16. Pic vert	1	-	-	-	1
17. Pinson des arbres	1	-	-	-	1
18. Pouillot fitis	3	-	-	-	3
19. Pouillot véloce	46	4	-	-	50
20. Râle d'eau	1	-	-	-	1
21. Roitelet triple bandeau	2	-	-	-	2
22. Roitelet huppé	7	-	-	-	7
23. Rossignol philomèle	2	-	-	-	2
24. Rougegorge familier	88	20	-	-	108
25. Rougequeue à front blanc	3	-	-	-	3
26. Rousserolle effarvate	309	15	-	-	324
27. Rousserolle verderolle	12	-	-	-	12
28. Torcol fourmilier	1	-	-	-	1
29. Troglodyte mignon	22	6	-	-	28
TOTAL (29 espèces)	1221	79	78	1	1379

Cette année la saison de baguage 2020 n'a été ni exceptionnelle, ni médiocre, mais plutôt dans la moyenne. L'été radieux nous a permis de débiter avec de très belles sessions prometteuses. Malheureusement, à l'instar de l'an dernier, le beau temps s'est arrêté mi-septembre et les sessions d'arrière-saison, orientées sur les migrateurs forestiers tardifs et les Turdidés nordiques, se sont soldées par des bilans assez maigres. Cela a mis un frein au rythme des sessions qui a été soutenu au début. L'autre aspect défavorable fut le dégagement inattendu et non programmé réalisé autour de certaines zones à filets en septembre, ce qui a rendu inefficace toute une ligne de captures.

Baguage de printemps

Nous avons commencé au printemps par le relevé des nichoirs et là aussi, nous enregistrons un bilan moyen. Moins d'occupations que les années passées, peu de diversité avec une majorité de Mésanges charbonnières (47) et moins de Mésanges bleues (31), pas de Sittelle torchepot. Alors que nos autres sites à nichoirs ont bien fonctionné surtout en milieu forestier avec 80% de taux d'occupation (Parc Parmentier et Bois de Halle).

Période estivale

Contrairement aux autres années, nous avons entamé la période estivale mi-juillet, trois semaines plus tôt que d'habitude, ce qui a permis de baguer douze Rousserolles verderolles. En effet, celles-ci ont l'habitude de quitter nos contrées précocement dès que leur progéniture devient autonome. Au rayon des oiseaux plus rares sur le site, notons aussi le Rougequeue à front blanc, le Râle d'eau, le Torcol fourmilier et le Gobemouche noir. Seuls deux Martins-pêcheurs ont été capturés cette année. La présence de cette espèce semble se raréfier sans doute à cause des travaux d'élagage et de désherbage le long de la Woluwe effectués par Bruxelles Environnement et de la présence accrue des promeneurs cet été. Ce fut d'ailleurs une constante cet été, avec un nombre important de personnes dans et autour du site, cherchant à s'oxygéner durant ces vacances plus ou moins confinées.

Bagueurs et chasseurs d'images

La particularité de cette saison est que nous nous sommes intéressés à la photographie macro des espèces capturées. La prise d'images est importante dans le travail de recherche tant pour l'aspect didactique que pour notre évolution personnelle. Cela a été possible grâce au talent d'une nouvelle recrue qui a rejoint l'équipe l'an dernier et qui signe la plupart des clichés réalisés. Nous avons déjà maintes fois commenté l'activité de baguage, expliqué nos méthodes, présenté les procédures de captures et d'encodage. Une fois n'est pas coutume : nous orientons cet article de bilan annuel en parcourant une sélection des photographies d'Anicée Lombal et de moi-même. Nous vous les présentons sous forme de questions/réponses.



1. Perruche ondulée (18/07/2020)



2. Torcol fourmilier (16/08/2020)

1. ↑ Parmi les premières captures de juillet, un intrus : une **Perruche ondulée**, sans doute échappée d'une volière. L'a-t-on baguée, oui ou non ? *Non, cet oiseau ne figure pas dans la liste des espèces sauvages répertoriées en Belgique. Son marquage par bague n'a dès lors aucun intérêt.*

2. ↑ Le **Torcol fourmilier** se fond parfaitement sur les troncs et branches grâce à son plumage cryptique. Peu fréquent sur le site mais capturé aisément lorsqu'il est présent. D'où tient-il son nom ? *Cet oiseau a la particularité de tourner son cou à 180° dans un sens ou dans l'autre : « il se tord le col ». Il se nourrit entre autres, de fourmis, comme son cousin le Pic vert.*



3. Grives musciennes (25/07/2020)



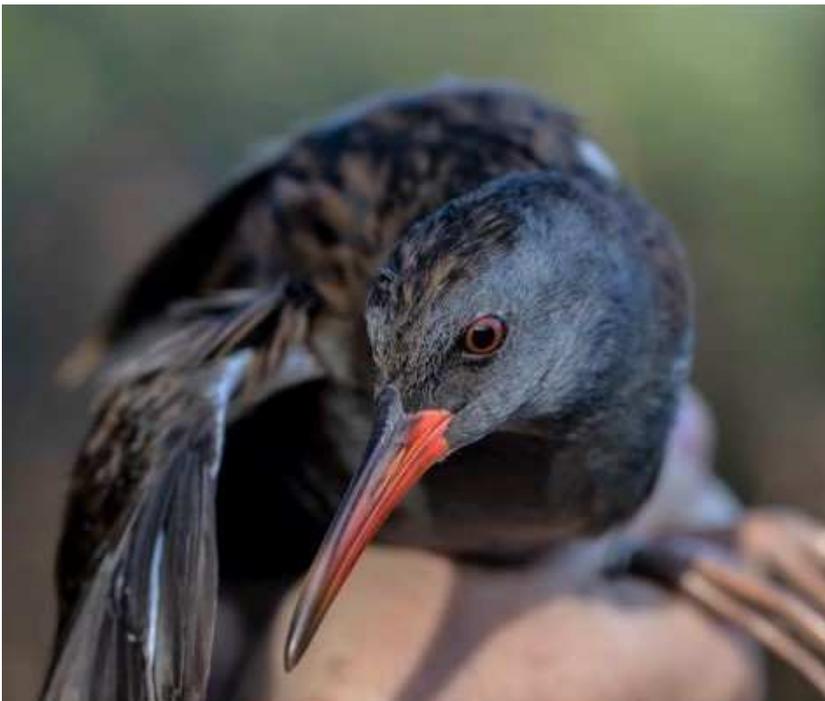
4. Accenteur mouchet (31/10/2020)

3. ↑ **Grives musciennes** en duo. Le mois d'octobre nous amène son lot de Grives nordiques. Cette année, la météo capricieuse de début d'automne ne nous a pas permis d'être réguliers à leur rendez-vous de passage. Pourquoi « musicienne » ? *L'adjectif « musicienne » vient de son chant bien sûr, qui répète inlassablement 3 à 4 strophes courtes flûtées et issues parfois d'imitations d'autres oiseaux.*

4. ↑ Un classique méconnu et discret : l'**Accenteur mouchet**. C'est l'oiseau qui ne ressemble à rien ... sauf à lui-même, souvent confondu avec le moineau par les néophytes. Les anciens l'appellent le « traîne-buisson ». Pourquoi ? *Les meilleures chances d'apercevoir un Accenteur mouchet, c'est au sol, sous les buissons, en recherche perpétuelle de nourriture.*

5. ↓ **Râle d'eau**, capturé en fin de saison. Souvent le mois d'octobre nous amène ces petits échassiers fuyant les premiers froids du nord de l'Europe. Cet oiseau d'eau a-t-il les pattes palmées ? *Non, au contraire il est muni de longs doigts : c'est un très bon coureur, il marche sur les fonds vaseux mais ne nage pas.*

6. ↓ **Rougequeue à front blanc**, jeune mâle. Trois captures au total pour cet oiseau qui se fait rare en région périurbaine. Pourquoi le « front blanc », caractéristique du mâle de l'espèce, n'est-il pas clairement visible ? *Ce mâle vient de muer. Il s'agit de la mue postjuvénile d'été mais ce phénomène est identique chez l'adulte dans sa mue postnuptiale (également en été). Le plumage neuf ne révèle que très peu le front blanc du mâle, qui s'acquiert par abrasion durant l'automne pour apparaître en fin d'hiver.*



5. Râle d'eau (31/10/2020)



6. Rougequeue à front blanc (29/08/2020)



7. Gobemouche noir (01/08/2020)



8. Rousserolles (19/07/2020)

7. ↑ **Le Gobemouche noir** est un oiseau assez rare en milieu urbain. Mais pourquoi n'est-il pas noir ? Après la mue d'été (comme ici), les deux sexes sont brunâtres dessus et indiscernables sur le terrain à quelques détails près. En plumage nuptial, seul le mâle est noir bien qu'il existe une morphe plutôt gris anthracite assez fréquente dans nos contrées.

8. ↑ Les cousines **Rousserolles** : **verderolle et effarvate**. Qui est qui ? *Verderolle à gauche et effarvate à droite.*



9. Pic vert juvénile (18/07/2020)

9. ← Jeune **Pic vert** mâle. Le Pic vert vole rarement en zone buissonneuse et donc, il échappe à nos captures. Il évolue au niveau supérieur des arbres et ne se pose qu'en terrain dégagé. Sauf ce jeune individu, sans expérience. Pourquoi s'agit-il d'un mâle ? *Le mâle arbore une moustache rouge, la femelle non. Chez ce jeune en plumage juvénile, ce détail est déjà visible.*

Crédit photographique : Anicée Lombal & Didier Pansaers – Copyright © 2021 CEBE-MOB

Moeraske et Hof ter Musschen, gagnants ou perdants du confinement ?

Par Michel Moreels

A la question de savoir si nos sites naturels ont profité de la crise du COVID, nous ferons une réponse de Normand : ni oui, ni non !

Il est indéniable que la fréquentation d'espaces comme le **Moeraske ou l'Hof ter Musschen** a réellement augmenté en cette période pénible. Sans faire preuve d'une naïveté excessive, on peut penser que de nouvelles personnes les ont découverts et appréciés. Ceci nous incite à croire que nous serons dorénavant plus nombreux à nous en soucier⁽¹⁾ ; notre but a toujours été de mieux les faire connaître pour mieux les faire aimer et préserver !

Mais l'autre côté du miroir a montré que certaines personnes y ont pratiqué des activités totalement contradictoires avec leur raison d'être majeure qui est, rappelons-le, la préservation de la flore et de la faune. Faire du VTT à toute vitesse, s'écarter des chemins balisés, construire des cabanes, sont des activités qui ne sont pas condamnables en tant que telles⁽²⁾ ; néanmoins, il est hors de question de les tolérer dans nos sites !



Les prairies du Moeraske scalpées par le piétinement (mai 2020)
Michèle Rooseleir - Copyright © 2021 CEBE- MOB

Et nous devons veiller à rester fermes sur ces questions à l'avenir. Les sites naturels n'ont ni les capacités, ni la vocation d'assurer toutes les fonctions que l'on pourrait attendre de zones non construites. Tout n'y est pas possible, tout ne peut y être permis ! Profiter de la crise pour mettre les sites naturels à contribution pour répondre à des besoins que le tissu urbain bruxellois, tel qu'il existe, favorise difficilement et ce, en abaissant leurs normes de protection, est tout bonnement INACCEPTABLE !

La réponse à ces besoins se trouve dans la création de zones spécialement dévolues à la récréation en ville, et non dans la transformation des sites naturels en zones multi-activités !

(1) Il est significatif de noter que plusieurs personnes nous ont contactés afin de participer aux journées de gestion des sites ... alors que celles-ci sont, actuellement, - respect des mesures sanitaires oblige - quasi à l'arrêt !

(2) On ne parle pas ici des indécorables inciviques qui, en plus de leurs sempiternelles canettes et emballages de chips, nous ont aussi gratifiés de masques usagers et autres joyeusetés du même acabit !

Les « méchants » de la CEBE n'aiment pas les cabanes !

La construction de cabanes dans les sites naturels n'est certes pas une problématique nouvelle. Force est cependant de constater que ce phénomène s'est accru durant la pandémie. Si, dans l'absolu, construire une cabane dans la Nature n'est pas un mal en soi, il faut d'emblée rappeler que les sites naturels ou semi-naturels - selon le terme par lequel on les désigne⁽¹⁾ - n'ont pas pour vocation d'être des aires de jeu. Leurs fonction première et raison d'être, c'est d'héberger la flore et la faune et aucune activité menaçant leur préservation ne pourrait y être tolérée.

Construire une cabane dans un site naturel perturbe grandement la flore et la faune. La présence invasive de l'humain, son occupation régulière et fréquente des lieux⁽²⁾ y est lourde de conséquences : par la récolte de bois mort, il dérange la faune qui s'y abrite ou se cache dessous (invertébrés, mais aussi, selon la taille des bois prélevés, amphibiens, oiseaux nicheurs, hérissons en hibernation,...) et impacte la flore associée qui la colonise (plantes supérieures, champignons, mousses,...) ; il dégrade les sols et la végétation environnante par piétinement, et de surcroît, abime les végétaux sains en se permettant de prélever du bois vivant, aussi bien sur les arbres que sur les arbustes alentour. Tout ceci explique la rigueur de la législation sur les sites naturels à ce sujet : y construire des cabanes est strictement interdit.

Mais le problème ne s'arrête pas là. **Les cabanes en question évoluent**

fréquemment en dépotoirs où s'amoncellent contenants de boissons et emballages de repas divers. Souvent aussi, les lieux « changent de propriétaires ». Les enfants de 12-13 ans qui les ont construites cèdent la place, pas forcément de bon gré, à des adolescents plus âgés... dont les préoccupations sont moins bucoliques !

Et puis **certaines constructions se voient détournées de leur finalité première.** Ainsi, au **Moeraske**, les cabanes profitèrent durant de nombreuses années aux voleurs de câbles de la voie ferrée toute proche, qui y « épiluchaient » le fruit de leurs larcins à l'abri des intempéries et, surtout, des regards, dans le but d'en récupérer le cuivre.

Le problème de la construction des cabanes se pose aussi depuis peu avec acuité à **l'Hof ter Musschen**, où quelques inciviques - eu égard à la législation existante -, doublés d'incontestables inconscients, s'entêtent à construire des huttes avec de très jeunes enfants dans le bois de Singelij, faisant fi de nos mises en garde. Car cette zone est particulièrement dangereuse étant donné les nombreuses chutes de grands arbres qui s'y produisent ! Nos gestionnaires ne s'y rendent, quant à eux, qu'en cas d'absolue nécessité et toujours avec la plus grande prudence ... alors que les premiers font courir un risque certain aux jeunes qu'ils encadrent !

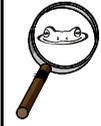
Il est inutile de vous préciser ici ce que nous pensons de ces édifices, ni du sort que nous leur réservons !

1) Il serait plus correct de parler de site « semi-naturel » : en effet, un site dit « naturel », au sens strict du terme, désigne un site qui n'aurait jamais été impacté par l'activité humaine... ce qui ne se trouve plus dans nos régions, à part peut-être (et c'est très hypothétique), l'un ou l'autre inaccessible pan de falaise. La qualification de « semi-naturel » n'est pas parfaite non plus car elle peut donner l'impression péjorative que cela n'est pas vraiment de la Nature. Dans l'usage le plus courant, les deux termes sont indifféremment utilisés l'un pour l'autre. A titre personnel, j'ai tendance à utiliser davantage le premier.

(2) Le simple « passage » d'un humain sur un site naturel y est moins perturbant pour les faune et flore que son établissement.



Cabane clandestine au Moeraske (septembre 2019)
André Cosy - Copyright © 2021 CEBE- MOB



Observations

L'Effraie des clochers

Par Didier Pansaers

La présence, hélas temporaire, d'une Effraie des clochers (Tyto alba) dans le fournil de l'Hof ter Musschen en novembre dernier, est l'occasion de nous intéresser à ce rapace nocturne. Elle doit son nom à son habitude d'occuper les clochers.



1. L'Effraie des clochers niche souvent dans les combles des bâtiments agricoles ou des villages de campagne. Son biotope de prédilection est constitué de prairies bordées de haies et de landes buissonneuses.

Cet oiseau a prospéré depuis le Moyen Age grâce à l'agriculture traditionnelle offrant de très bonnes conditions pour sa survie : milieu cultivé ouvert, bâtiments agricoles et granges accessibles servant de sites de repos diurnes et présence de nombreux rongeurs. L'introduction de l'agriculture moderne, l'étanchéité des bâtiments, la dégradation de son habitat et l'usage des pesticides ont sonné le déclin de l'oiseau. Sa présence en Région bruxelloise, même sporadique, est donc une bonne nouvelle.

Nous avons tenté d'en savoir un peu plus sur ce curieux visiteur en cernant le fournil de filets de capture, cherchant à faire sortir l'oiseau de jour. Malheureusement, les deux tentatives ont échoué, faute de présence du volatile. Par après, les caméras pièges de Patrick Vanden Borre, qui ont permis une capture d'images, n'ont plus révélé de passage. Quelle est donc cette chouette et d'où vient-elle ?

Indices et traces

Elle a pris soin de laisser quelques traces et indices de présence. Les fientes et surtout les pelotes de réjection retrouvées au fournil ont attiré notre attention. La recherche minutieuse de plumes n'a pas donné de résultat. Puis l'analyse des images des caméras pièges a clairement confirmé l'identité de leur propriétaire. Au préalable, la forme et la taille de la pelote de réjection signaient déjà à coup sûr l'espèce.



2. Bien qu'elle soit le rapace nocturne le plus tolérant à la lumière, l'Effraie se voit peu de jour ; au mieux aperçoit-on un furtif et fantomatique battement d'ailes...

Caractéristiques



Le plumage ventral très clair de l'Effraie lui vaut son appellation populaire ancienne de « Dame blanche ». Mais il existe aussi une forme plus sombre de couleur rousse (voir les deux photos 3. & 4. ci-contre et ci-dessous)

Quant à son nom, elle le doit au chuintement sinistre qu'elle produit depuis son gîte, effrayant les habitants qui pensaient alors qu'un démon occupait les combles.

En termes de dimorphisme sexuel, le mâle est plus immaculé sur la poitrine et le ventre tandis que la femelle est plus mouchetée.

Comportement et opportunisme

Comme tous les rapaces nocturnes, l'Effraie adopte un comportement solitaire et territorial.

Pour les jeunes de l'année, les mois d'automne sont souvent consacrés à la recherche erratique de nouveaux territoires de chasse. Comme l'Hof ter Musschen est un havre de tranquillité non loin de la périphérie urbaine et possédant des bâtiments anciens perméables, il est possible qu'elle ait trouvé au fournil un gîte pour quelques jours dans sa quête de territorialité. Ensuite, dérangée par les entrées et sorties diurnes des utilisateurs, elle a décidé de chercher un endroit moins fréquenté.



3. & 4. Jeune Effraie des clochers femelle, capturée de nuit et bagueée (forme rousse)



5. Les serres de l'Effraie : redoutables armes de chasse

Le milieu l'a nourri puisque l'analyse des pelotes fraîches a mis en évidence son dernier repas : deux souris grises, peut-être capturées dans, ou autour du fournil.

Après la capture et la mise à mort par pression des serres - quatre lames tranchantes de 15 à 20 mm, supplice mortel, radical et rapide pour les rongeurs - les proies sont avalées entières, tête la première.

Malgré de puissants sucs digestifs, certains organes ne sont pas digérés ; les poils, os et dents sont alors régurgités sous forme de pelotes, douze heures après l'ingestion et souvent à l'aire de repos.

Analyse de pelotes de réjection

Le régime alimentaire de l'Effraie est en général composé de Campagnols, de Musaraignes (souvent dédaignées par les autres rapaces nocturnes), de gros insectes et parfois de Moineaux ou Hirondelles capturés au dortoir.

Les pelotes peuvent présenter des variations ; cependant, celle trouvée au fournil correspond en taille, couleur et forme au modèle type de l'espèce ; la laque noirâtre qui la recouvre est propre à l'Effraie (photo 6. ci-dessous, à gauche).

Le contenu de la pelote disséquée a révélé les restes de deux souris grises. On distingue clairement les mandibules, crânes et os des membres. Les os les plus petits, comme les côtes, sont digérés malgré tout (photo 7. ci-dessous, à droite).



6. & 7. Apparence et contenu de la pelote de réjection trouvée au fournil (Hof ter Musschen – novembre 2020)

A titre indicatif, voici des crânes de Campagnols agrestes issus de pelotes de réjection d'une Effraie : ce sont ses mets de prédilection avec le Campagnol roussâtre (voir ci-dessous, à gauche, photo 8.). Enfin : des crânes de Musaraignes (photo 9. ci-dessous, à droite), prises souvent dédaignées par les autres rapaces nocturnes.



Crânes de Campagnols agrestes (8.) et de Musaraignes (9.) issus de pelotes de réjection d'une Effraie

Tenter de fidéliser l'Effraie sur le site pourrait passer par l'élaboration d'un nichoir dans les combles du fournil avec entrée extérieure et un caisson dans lequel elle serait isolée de l'espace de rangement. Habitée à nicher dans les constructions humaines, elle pourrait s'y accommoder sans être perturbée. Cependant, il faudrait une présence et un passage plus réguliers de l'espèce pour augmenter les chances de succès.



Produits & Publications

Publications



€ 2,5

1. Moulin d'Evere : dernière mouture

La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



€ 5

2. Les araignées

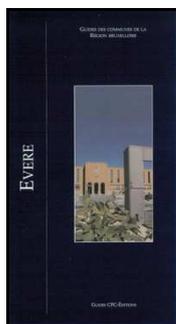
Guide d'identification, par *Horst Schroeder*



€ 5

3. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert

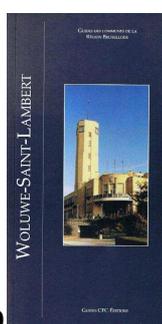
par *Geneviève Vermoelen*



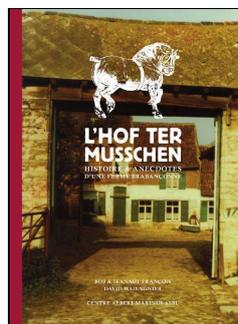
€ 10

4. A la découverte des sites et monuments d'Evere

5. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert – *Epuisé*



Epuisé



€ 16

6. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

7. Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen, par *David Waiengnier*

Format A4 couleur - 110 pages - 156 illustrations



€ 16

Frais de port : € 1,50 (sauf 6. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes : € 3,50).

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Pour 7. **Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen** : achat uniquement via <https://www.fournilhtm.be/htm/traite-de-boulangerie/> ou au fournil lors des formations de boulangerie. Frais de port : € 2,75

Un geste pour la Nature ? Agissez avant qu'il ne soit trop tard !!!!

La Nature vous intéresse ? Vous voulez œuvrer au bénéfice de celle-ci à Bruxelles, près de chez vous ? **Rejoignez les bénévoles de la CEBE !** Le Moeraske (à Evere et Schaarbeek), l'Hof ter Musschen (à Woluwe-Saint-Lambert) ont besoin de vous !

Participez à nos « journées de gestion » sur ces sites (le premier samedi du mois à l'Hof ter Musschen et le deuxième au Moeraske). Selon les saisons, venez nous aider à planter ou tailler des arbres, entretenir des mares, faucher des prairies, évacuer les foin, ... Aucune connaissance ou aptitude physique particulière n'est requise. Nos volontaires expérimentés vous encadreront, quel que soit votre âge. Et même si vous n'appréciez pas (ou plus trop) le travail physique, vous pouvez encore nous aider ! Car **une association comme la nôtre a aussi besoin d'aide dans d'autres domaines** : administratif, logistique, fonctionnel, juridique, informatique, rédactionnel, scientifique, pédagogique, ... Il y a tant à faire !

La préservation de la Nature est l'affaire de tous en général et de vous-même en particulier ! Venez-nous rejoindre et parlez-en à d'autres !

Contact : Michel Moreels : 0479 / 740 453 ou michel.moreels57@hotmail.be / Denise Debacker : 0477 / 644 905 ou kayalove52@gmail.com.



Agenda

Visites – Animations – Gestions

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.
Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen et des visites spécifiques (écoles, groupes, etc.).

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

Rendez-vous : - Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
 Accès : bus 42 et 79, arrêt Thiry-Woluwe ou Hof ter Musschen.
 - Moeraske : Parvis de l'Eglise St.-Vincent à Evere.
 Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.

Dates : - Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.
 - Moeraske : 2^e dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

Rendez-vous : Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven
 Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

Dates : Tous les 3^e samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere, dont nous contons également l'histoire. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

Rendez-vous : Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.
 Accès tram 55, arrêt Tilleul.

Dates : tous les 4^e samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visites guidées « nature » réservées aux élèves des écoles secondaires

Découverte de la faune et de la flore de nos sites de l'Hof ter Musschen ou du Moeraske. Tout au long de l'année scolaire, à la demande (prendre contact avec les responsables, cf. coordonnées en p. 2).

Animations « nature » réservées aux enfants des écoles maternelles et primaires

Découverte de la flore et de la faune du jardin, initiation à la culture de légumes, sensibilisation à l'importance de la biodiversité et du développement durable. Le tout de manière ludique, à l'aide de contes, comptines, land-art, livres, revues, loupes, etc. Durée : environ 1 h.

Rendez-vous : Jardin biologique du Houtweg - Croisement rue de Verdun –Houtweg –rue Vandenhoven.
 Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

Quand : A la demande (contacter les responsables, cf. p. 2).

Formation de boulangerie traditionnelle



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII^e siècle).

Formation combinée avec exposés didactiques et visite du Moulin de Woluwe. Maximum 12 personnes – Réservation indispensable par le site <https://www.fournilhtm.be>. Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30. PAF : € 30.

Four banal

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII^e siècle). Une fois par mois (exceptionnellement 2 fois), toute l'année, à 15 h (enfournement à 15 h 15). Réservation indispensable sur reservation_cuisson@cebe.be – infos : <https://www.fournilhtm.be>. PAF : € 1 par pain.

Agenda 2021 : les dimanches 25/04, 23/05, 20/06, 19/07, 08/08, 12/09, 24/10, 21/11 et 12/12.

Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (RV à 10 h au fournil).

Moeraske : 2^e samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30

(RV à 9 h 30 au garage croisement rue Chaumontel/rue Walkiers).

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons :

Tout don, aussi minime soit-il, est le bienvenu. Une attestation fiscale est délivrée pour tout don non cumulé d'au moins € 40,00 (hors cotisation) pour l'année civile.

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :
BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB) de la CEBE à 1140 Bruxelles.**

**Pour tout autre paiement - Compte bancaire (IBAN) :
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

Attention ! Nous rappelons aux retardataires de paiement qu'il est temps de se mettre en ordre. Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer ! N'attendez pas, réabonnez-vous dès aujourd'hui !

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation !
(Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510

L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format PDF). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web (www.cebe.be) doivent nous en faire la demande par courriel à l'adresse info@cebe.be ou cosyandre@yahoo.fr en nous communiquant leurs nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'elles puissent être identifiées sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un courriel avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de « L'Echo du Marais ». Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peuvent être mobilisés pour d'autres actions.

A vous de décider !

Dates

L'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires qui y sont liées nous obligent à adapter nos activités.

NOS GESTIONS

Elles sont bien assurées mensuellement, par journée entière ou demi-journée ; nous demandons aux intéressés de s'inscrire auprès d'André (cosyandre@yahoo.fr).

Sur le terrain, **nous veillons à respecter les consignes en vigueur et pour ce faire, travaillons en binôme ou trinôme. Port du masque et distanciation sociale demeurent la règle.**

NOS VISITES GUIDEES

L'élargissement de la bulle sociale à 10 personnes maximum en extérieur à partir du lundi 08 mars nous avait encouragés à reprogrammer nos visites guidées **sur nos sites de l'Hof ter Musschen et du Moeraske.**

Malheureusement, comme chacun sait, un reconfinement partiel a été décrété depuis.

Vous trouverez néanmoins ci-dessous l'agenda de nos toutes prochaines visites, **sous réserve de confirmation.** L'inscription auprès du guide concerné est obligatoire pour pouvoir y participer ; **port du masque et respect des distanciations sociales restent de mise !** Nous vous invitons également à consulter notre site www.cebe.be pour les informations de dernière minute en lien avec la pandémie (restrictions, annulations, nouvelles formules de guidance, etc.).



Visite guidée printanière (Hof ter Musschen – mai 2019)
Jean Randoux - Copyright © 2021 CEBE-MOB

- **Di 04/04 : Hof ter Musschen** – La nature se réveille. Curiosités de la nature et vertus médicinales de quelques plantes, par Carine Haven. *Attention, nouvelle formule : Carine guide 3 fois une heure un groupe de 3 personnes maximum à 10 h, 11 h 15 et 12 h 30.*
- **Di 11/04 : Moeraske-Walckiers** – Premières floraisons printanières, par Jean Randoux.
- **Di 02/05 : Hof ter Musschen** – Pourquoi et comment gérer un site naturel, par Michel Moreels.
- **Di 09/05 : Moeraske-Walckiers** – Pourquoi et comment gérer un site naturel, par Michel Moreels.
- **Di 06/06 : Hof ter Musschen** – Les graminifères, par Jean Randoux.
- **Di 13/06 : Moeraske-Walckiers** – Les prémices de l'été, par Marianne Delcroix.

Guides – contacts

- M. Delcroix : 02 / 216 85 43 ou 0486 / 565 724 delcroixmarianne@hotmail.com
- M. Moreels : 02 / 460 38 54 michel.moreels57@hotmail.be
- C. Haven : 0486 / 452 899 carha444@gmail.com
- J. Randoux : 0470 / 929 833 johanjean@skynet.be